

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SYNTHESO GLEP 1 (H)

No. d'article : 012401

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Klüber Lubrication NA LP
9010 CR 2120
Tyler, Texas 75707
Phone: (903) 534-8021
Fax: (903) 581-4376

32 Industrial Drive
Londonderry, NH 03053
Phone: (603) 647-4104
Fax: (603) 647-4106

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@us.kluber.com
Material Compliance Management

Numéro d'appel d'urgence : +1-517-545-7070 NCEC

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Graisse

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Peut provoquer une allergie cutanée.

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

Conseils de prudence

: **Prévention:**

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : huile polyalcylnéglycol
savon spéciale de lithium

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
12-hydroxystéarate de lithium	7620-77-1	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)
azélate de dilithium	38900-29-7	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)
Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol	Non attribuée	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)

Voir la Section 15 pour des renseignements concernant le CCRMD.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

En cas de contact avec la peau	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Amener la victime à l'air libre. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Peut provoquer une allergie cutanée. Apparence allergique
Avis aux médecins	: La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de phosphore Oxydes de métaux
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Éviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.
Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Ne pas ingérer.
Ne pas remballer.
Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans le conteneur d'origine.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0 Date de révision: 2021-05-26 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 2021-05-26 Date d'impression: 2022-02-15

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
12-hydroxystéarate de lithium	7620-77-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : aucun(e)

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 10 min

Indice de protection : Classe 1

Remarques : Porter des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Couleur	: beige
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Solides combustibles
Auto-inflammation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 0.001 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.97 (20 °C) Substance de référence: Eau La valeur est calculée.
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Point de sublimation : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de dangers particuliers à signaler.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Pas de conditions à remarquer spécialement.

Matières incompatibles : Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Symptômes: Rougeur, Irritation locale

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

azélate de dilithium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 439
Résultat : Pas d'irritation de la peau

azélate de dilithium:

Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Résultat : Pas d'irritation de la peau

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405

azélate de dilithium:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	négatif

azélate de dilithium:

Evaluation	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Evaluation	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Résultat	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Cancérogénicité

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

azélate de dilithium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

azélate de dilithium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité par aspiration

Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

azélate de dilithium:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

SYNTHESE GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 160 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 160 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

azélate de dilithium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Élimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

Biodégradabilité : Biodégradation primaire
Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 74.7 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-26	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-26	Date d'impression: 2022-02-15
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Composants:

12-hydroxystéarate de lithium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2.6

azélate de dilithium:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3.0

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3.56

Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 9.01

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Pas d'information écologique disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

vent être éliminés comme ayant été utilisés.
Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentra-

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

tion associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2021-05-26

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données

SYNTHESO GLEP 1 (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-26	Date de la première version publiée: 2021-05-26	2022-02-15

de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.